LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7831 – Mardi 5 décembre 2023 - Prix : 10 DA

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE :

«Nous ferons de notre mieux pour rendre justice aux enfants palestiniens»

Page 6

DES DÉCISIONS INSPIRÉES ET DES MESURES SUR MESURE

Merci Monsieur le Président !

© Photo : D.R

Le président de la République vient de prouver, encore une fois, une capacité d'écoute à toute épreuve, en allant à contre-courant de toutes les logiques économistes et fiscalistes qui classent la presse dans la rubrique des zones suspectées de richesse. **Lire en page 2**

ENCOURAGER ET PROMOUVOIR LE SECTEUR PAGE 2

TRANSFERT DES DEVISES EN ALGÉRIE PAR «WESTERN-UNION»

La colère des bénéficiaires !

Page 4

LES IMPAYÉS BANCAIRES EN HAUSSE CONTINUE

La BDL détient 364,29 milliards DA de créances non-performantes

Page 3

Bilan de 48h en Palestine : 15.823 morts, 41.316 blessés et près de 6.000 disparus sous les décombres

DÉCÈS DU JOURNALISTE DJAMEL BOUKERCHA

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion, suite au décès du journaliste de la Radio nationale (Chaîne III), Djamel Boukercha, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente à la famille du journaliste de la Radio nationale (Chaîne III), Djamel Boukercha, et à l'ensemble de la corporation médiatique, ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Dieu Tout-Puissant, d'entourer le défunt de Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», lit-on dans le communiqué.

ONU/CONSEIL DE SÉCURITÉ

Consultations à huis clos sur la situation à Ghaza

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni hier lundi pour des consultations à huis clos, sur la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Ghaza, en raison des agressions sionistes qui se poursuivent depuis le 7 octobre dernier. La Secrétaire générale adjointe aux Affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, devrait faire un exposé. Une trêve humanitaire a pris fin le 1er décembre. Cette pause qui a duré sept jours a permis un échange de prisonniers et une aide humanitaire limitée dans l'enclave, habité par environ 2,3 millions de Palestiniens.

AUDIENCE

Le président de la République reçoit la présidente de la CAfDHP

Le président de la République a reçu, ce lundi, la présidente de la Cour africaine des droits humains et des peuples (CAfDHP), Mme Imani Daoud Aboud, selon un communiqué de la Présidence de la République. La même source ajoute que l'audience s'est déroulée en présence du chef du Cabinet à la Présidence de la République par intérim, M. Boualem Boualem, ainsi que le ministre de la Justice Garde des sceaux, M. Abderrachid Tabi.

Des décisions inspirées et des mesures sur mesure

Merci Monsieur le Président !

Le président de la République vient de prouver, encore une fois, une capacité d'écoute à toute épreuve, en allant à contre-courant de toutes les logiques économistes et fiscalistes qui classent la presse dans la rubrique des zones suspectées de richesse.

■ Un mécène qui n'est autre que l'Etat algérien qui n'attend rien de cette presse sinon qu'elle œuvre, avec professionnalisme et éthique, dans la diversité et la différence, à la promotion d'une pratique journalistique responsable et patriotique. (Photo : D.R)

Le chef de l'Etat a, en effet, décidé des mesures en faveur de la corporation, tous canaux confondus, qui démontrent une perception lucide et aigüe de sa part quant à la situation de pauvreté avancée et de détresse financière dans laquelle se débattent la majorité écrasante des médias.
Ces mesures qui répondent, avec une parfaite ergonomie, à des attentes réelles de la corporation, donnent un sens opérationnel et de toute efficience au dialogue permanent que le chef de l'Etat a installé avec la presse depuis son investiture, et consacrent une volonté politique de permettre à la presse de se donner les moyens de jouer pleinement, mais autrement, le rôle républicain qu'elle revendique au sein de la jeune démocratie algérienne, et dont elle a prouvé le mérite à l'aune des grandes épreuves que l'histoire du pays lui a fait vivre.
Aidée, voire portée à bras-le-corps par l'Etat, la presse en avait plus que jamais besoin dans un contexte où la vocation économique des médias n'est qu'une vue de l'esprit, la réalité étant qu'il n'y a plus de média business, et que la seule façon de préserver le pluralisme médiatique, c'est d'approcher la corporation avec le regard du « mécène », ou du sponsor ; un mécène qui n'est autre que l'Etat algérien qui n'attend rien de cette presse sinon qu'elle œuvre, avec professionnalisme et éthique, dans la diversité et la différence, à la promotion d'une pratique journalistique responsable et patriotique.
Ainsi, la décision de revoir à la baisse le taux de la TVA s'avère être la décision phare, d'autant qu'elle confère à la presse un caractère spécifique qui la démarque de la sphère économique, tranchant de la sorte, la question de savoir si la presse mérite ou pas un traitement différencié.
Le Président a parlé et défini le cap et donné le ton à une prise en charge sérieuse d'un certain nombre d'aspects qui devraient permettre à la presse de respirer, voire d'envisager de meilleures perspectives et de reporter, définitivement, l'horizon à l'issue duquel elle entrevoyait sa fin.
Dans un pays où, à l'échelle nationale, la presse a un rôle important à jouer dans la promotion de l'œuvre d'édification de la modernité algérienne, et où à l'international elle aura la fierté de continuer à incarner les valeurs algériennes de vérité et de courage politique sur toutes les questions qui engagent les causes justes dans le monde, les décisions du Président sont autant de lignes qui, tout en redonnant ses lettres de noblesse à cette presse méritante, lui prescrivent un cahier des charges pour sa mission républicaine. Merci Monsieur le Président !

Par Ahmed Rehani

Encourager et promouvoir le secteur

✍ **Les mesures en faveur des médias,** annoncées dimanche par le Président Abdelmadjid Tebboune, lors la cérémonie de remise du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, ont été saluées par des journalistes et professionnels qui y voient la marque d'une forte impulsion à la profession et à la presse nationale.
Ainsi, pour la directrice générale du quotidien francophone "Horizons", Nadia Kerraz, citée par l'APS, ces mesures «sont à même d'imprimer une forte impulsion au secteur national de l'information et à la profession de journaliste», ajoutant qu'elles confirmaient «l'intérêt accordé par le président de la République au secteur de l'information» et son attachement à promouvoir «le journalisme, à développer la profession et son niveau de performance».

De son côté, le directeur de la publication du journal francophone "La Nouvelle République", Abdelwahab Djakoune, a souligné que ces nouvelles mesures témoignaient de l'attachement du président de la République «à honorer ses engagements relatifs à la promotion du secteur de la presse et de l'information», en ce sens qu'elles tendent «à encourager et à promouvoir le secteur» pour mieux répondre «aux défis posés aux niveaux, national et international». Le secrétaire général de la Fédération de l'information et de la communication, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Ahmed Bouchareb, a salué ces nouvelles mesures qui «contribueront à promouvoir la profession et à préserver les emplois dans le secteur». Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a salué, par la voix de son SG, Kamel Amarni, ces mesures qui prennent en charge «les préoccupations de la famille médiatique», précisant qu'elles «impulseront le secteur de la presse et permettront à nombre d'établissements médiatiques de surmonter leurs situations financières difficiles».

Le président de l'organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), Youcef Tazir a salué ces mesures qui traduisent «l'intérêt accordé par le Président Tebboune à la presse nationale et son souci d'en promouvoir les performances», tout comme elles reflètent l'attachement du président de la République «à la dimension africaine de l'Algérie, en encourageant la presse nationale à couvrir différentes compétitions sportives continentales».

Il s'est particulièrement, félicité de la décision de baptiser les centres de presse au niveau des stades, de noms de journalistes sportifs. Quant au doyen de la Faculté de communication à l'Université de Tipasa, Berraïs Khelifa, il a affirmé que ces mesures «contribuent grandement à la promotion de l'exercice médiatique et instaurent une certaine aisance chez les établissements médiatiques nationaux».

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

2001 mutations, 56 promotions et 23 fins de fonction

Le président de la République opère un vaste mouvement dans le corps des chefs de daïras

Le président de la République a opéré, hier lundi, un vaste mouvement dans le corps des chefs de daïras aux niveaux des wilayas, indique un communiqué de la Présidence de la République.
Ce mouvement concerne la mutation de 2001 chefs de daïras, la promotion de 56 cadres, dont 8 femmes, pour occuper le même poste, ainsi que la fin de fonctions pour 23 chefs de daïras.

MAE

Attaf reçoit le SG de l'Afrique du Sud, Fikile Mbalula

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, avant-hier dimanche, le Secrétaire général du Congrès national africain (ANC) de la République d'Afrique du Sud, Fikile Mbalula, et la délégation qui l'accompagne dans sa visite en Algérie, indique un communiqué du ministère.
La rencontre a permis aux deux parties de passer en revue l'état et les perspectives des relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, précise le communiqué.
A cette occasion, les deux responsables «se sont dits fiers de la riche histoire révolutionnaire et militante liant les deux pays et les deux peuples frères, laquelle histoire a forgé l'identité des deux pays, unifié leurs positions dans la défense des opprimés et renforcé leurs efforts communs pour faire entendre les aspirations du continent africain à l'échelle internationale», conclut la même source. M. Fikile Mbalula a été également reçu par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, dimanche au siège de l'APN à Alger, selon un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Lors de la rencontre, le président de l'APN a évoqué «les relations solides et enracinées entre les deux pays, marquées par les valeurs d'amitié, de solidarité et de coopération, notamment en ce qui concerne les questions de sécurité et de paix, la décolonisation du continent africain et sa libération de la dépendance», précise le communiqué. M. Boughali a souligné, ajoute la même source, la nécessité de relever les défis auxquels le continent est confronté, notamment en matière de sécurité, d'alimentation, d'énergie et le climat, afin de réaliser le développement durable et la prospérité des peuples africains.

Les impayés bancaires en hausse continue

La BDL détient 364,29 milliards DA de créances non-performantes

Pour la Cour des comptes, le recouvrement des créances «n'est pas bien organisé, ni suffisamment intégré au système d'information de la banque», ce qui affecte la rentabilité de l'établissement bancaire et d'«où les difficultés de la direction de recouvrement des créances à utiliser les données comptables générées par la base de données aux fins de maximiser le recouvrement».

Dans son rapport annuel 2023, publié samedi dernier, la Cour des comptes a consacré une partie d'analyse au recouvrement des créances non-performantes par la Banque de Développement Local (BDL), dont le volume des impayés de cette catégorie de créances, à fin décembre 2021, s'élevaient à 364,29 milliards de dinars représentant 33,5% de l'encours total brut de la clientèle (volume des crédits qui ne sont pas encore recouvrés).

C'est un risque bancaire qu'un crédit ne soit pas remboursé dans le délai fixé par l'établissement financier, ce qui est non seulement néfaste au fonctionnement de la banque, mais aussi au financement de l'économie nationale. C'est ce qu'a expliqué la Cour des comptes dans son rapport, estimant que la BDL ne recouvre qu'une infime partie des créances non performantes d'«où l'incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation».

Le rapport a noté une «hausse continue de la proportion des impayés dans l'encours total brut des crédits à la clientèle tout au long de la période 2019 à 2021», expliquée par «une augmentation des créances non performantes». «Les dispositifs aidés et aux entreprises privés affichent des taux élevés d'impayés, respectivement de 70,88% et 18,87% des encours correspondants, à fin 2021», relève le même document, précisant que «de façon plus générale, en vertu des règles prudentielles, les créances compromises (classées en C3) du secteur privé dont le recouvrement est considéré comme compromis et qui constituent des contentieux complexes préjudiciables à la banque, représentent un peu plus de 30% de l'ensemble des engagements sur ce secteur».

Cette situation affecte la rentabilité de la banque, mais aussi sa contribution au financement de l'économie nationale. Le faible recouvrement des créances non performantes durant cette période est «favorisée par les déficiences liées aux conditions de fonctionnement des services de recouvrement dont les tâches et les responsabilités ne sont pas suffisamment définies et formalisées à la lumière de la nouvelle organisation mise en place, au cours de la période 2016-2020, et des changements qui sont intervenus par la suite dans l'administration interne», explique le rapport de la Cour des comptes. «De surcroît, le volet recouvrement des créances n'est pas bien organisé, ni suffisamment intégré au système d'information de la banque, d'où les difficultés de la direction de recouvrement des créances à utiliser les données comptables générées par la base de données aux fins de maximiser le recouvrement», a-t-il ajouté, considérant que les mesures prises par la banque d'Algérie, à la suite de la pandémie de la Covid-19, et d'autres conditions conjoncturels favorables…, mais «seraient insuffisantes pour parer aux faiblesses structurelles internes qui risquent d'être amplifiées du fait de l'aggravation des créances classées nécessitant un aprovisionnement significatif».

Pour diminuer le risque de crédits, la banque est amenée, explique le rapport, «à constituer annuellement des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ces créances. Celles-ci ont atteint 113 Mds de DA à fin décembre 2021 (contre 88 Mds de DA à fin 2019), soit une hausse de 24,4 %». Quant aux créances non-performantes ou classées sont «couvertes par des provisions à hauteurs de 31 %», précise la Cour des comptes dans son rapport, affirmant que «le recouvrement de créances impayées nécessite la mise en place d'une organisation et des mécanismes de fonctionnement adaptés, de procédures et de méthodes rigoureuses d'analyse, de suivi et d'enregistrement comptable».

La Cour des comptes a mis en avant l'importance de maîtriser les systèmes d'information.

Samira Takharboucht

Pour diminuer le risque de crédits, la banque est amenée à constituer annuellement des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ces créances. (Photo : D.R)

BRÈVE

Gouvernement et investisseurs à Adrar

La sécurité alimentaire passe par l'agriculture saharienne

Une rencontre, première du genre, a réuni hier lundi à Adrar des industriels et des parlementaires autour de cinq membres du Gouvernement dont le ministre de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour discuter de l'essor de la culture saharienne.

Cette réunion, indique l'envoyée spéciale de la Chaîne III de la Radio algérienne, a pour objectif de «mettre en exergue les potentialités que recèle la région en matière de développement agricole, notamment les cultures stratégique au Sud mises en place par l'Etat durant les quatre dernières années et en matière d'investissement agricole visant à renforcer la sécurité alimentaire et de la réduction de la facture d'importation. «Ibtihal Adoune rapporte qu'il s'agit également d'évaluer les dispositifs d'accompagnement mis en place depuis la création de l'Office de développent des cultures industrielles dans les zones sahariennes et de mettre en valeur les opportunités d'investissement existantes dans les 23 wilayas de la région Sud du pays». Et d'ajouter que «la nouvelle vision des pouvoirs publics en ce qui concerne l'investissement agricole dans ces wilayas repose sur des principes fondamentaux, à savoir assurer la sécurité alimentaire par la production nationale qui demeure une priorité nationale et la réduction des importations des matières premières».

R.N.

Agriculture

De bons résultats au cours des quatre dernières années

Le secteur de l'agriculture contribue à 75% dans la couverture des besoins nationaux. C'est le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youssef Cherfa, qui a fait cette déclaration hier, lundi, lors de la rencontre nationale sur l'investissement agricole dans les wilayas du Sud, "la première du genre", organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en coopération avec la wilaya d'Adrar sous le thème : "L'agriculture dans le Sud, un atout majeur pour la sécurité alimentaire", et placée sous le haut patronage du Président Abdelmadjid Tebboune, dont les travaux ont débuté, le même jour dans la wilaya d'Adrar. Le secteur agricole algérien a obtenu de bons résultats au cours des quatre dernières années, malgré les crises que le monde a connues.

Le ministre de l'Agriculture a révélé que le secteur agricole a contribué à hauteur de 14,7% au produit intérieur brut pour l'année 2022, estimé à 4,550 millions de DA. Il a fait remarquer que les régions du Sud représentent 7 % des zones agricoles et ont contribué de manière significative à l'approvisionnement du marché national en produits agricoles. Dans le même contexte, il a souligné que la production céréalière en 2022 et 2023 a été bonne malgré la sécheresse qui a touché la plupart des régions du pays. De même qu'il a souligné la forte volonté des plus hautes autorités du pays, d'offrir toutes les conditions favorables au bénéfice des investisseurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays L'ouverture des travaux de cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre du secteur, Youcef Cherfa, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et des walis des wilayas du Sud, du Président-directeur général du Groupe Sonelgaz, des directeurs généraux des banques publiques, des organisations patronales, d'agriculteurs et de professionnels, et d'un groupe d'opérateurs économiques. Cette rencontre, tend à mettre en valeur les capacités des régions du Sud dans le cadre de la promotion de "la nouvelle stratégie", mise en œuvre depuis quatre ans et portant sur l'investissement agricole structurant visant à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire la facture des importations, selon un document distribué, à cette occasion, aux journalistes. Il s'agit également d'évaluer le système de soutien et d'accompagnement mis en place depuis la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), mais aussi de mettre en avant les opportunités d'investissement disponibles dans ces régions qui comprennent 23 wilayas. Cette rencontre permettra, par ailleurs, de passer en revue et d'examiner les entraves auxquelles font face les investisseurs, de proposer les solutions idoines et de renforcer la coordination intersectorielle en vue d'insuffler un nouvel élan et une nouvelle dynamique à l'investissement agricole, ajoute la même source.

L. A.

CLASSEMENT

Rapport 2023 du FMI

L'Algérie, 4ème puissance économique africaine

L'Algérie est à la quatrième place des dix puissances économiques africaines, selon un dernier rapport publié, hier, par le Fonds monétaire internationale (FMI) sur son site numérique. Avec un PIB (Produit intérieur brut), l'Algérie a, selon le rapport du FMI, un PIB équivalant à 224,11 milliards de dollars, un indicateur économique qui représente la production de richesse du pays durant l'année 2023, entre autres la valeur ajoutée, la consommation des ménages, l'investissement des entreprises, l'exportation et droits et taxes sur l'importation et les dépenses publiques. Se positionnant derrière l'Égypte, qui arrive en tête des économies africaines en 2023 avec un PIB estimé, selon le FMI, à 398,4 milliards de dollars, le Nigeria, deuxième place avec 390 milliards de dollars et l'Afrique du Sud avec un PIB équivalant à 380,91 complétant le top 3, l'Algérie n'est pas loin de se positionner parmi le top 3 compte-tenu de son grand potentiel économique très prometteur pour les années à venir. Quant à la quatrième place et selon le même rapport, c'est l'Éthiopie avec un PIB de 155,8 milliards, c'est ce qui ressort du rapport du Fonds monétaire internationale, le FMI. Selon cette institution financière internationale, les deux pays, l'Algérie et l'Éthiopie, garderont leurs quatrième et cinquième places pour l'année 2024. Une prévision du FMI. Cette institution monétaire internationale suppose, également, que les mêmes pays, l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud vont occuper le podium en 2024, mais dans un ordre différent, toujours selon les pronostics du FMI. C'est l'Afrique du Sud qui prendra la première place en enregistrant un PIB de 401,47 milliards de dollars. Le Nigeria conservera sa deuxième position, avec un PIB de 394,94 milliards de dollars. Le leader de cette année, l'Égypte, se retrouvera en troisième place : son PIB devrait baisser pour atteindre autour des 357,83 milliards de dollars, selon les estimations du FMI. Quant à la huitième, neuvième et dixième place des tops dix puissances économiques africaines en 2023, le Fonds monétaire internationale indique les noms des pays de l'Angola, la Tanzanie et la Côte d'Ivoire avec respectivement avec 98,3, 84,3 et 79,43 milliards de dollars. En revanche, et selon les pronostics du FMI, la Tanzanie devait perdre sa neuvième place en 2024 au profit de la Côte d'Ivoire puisque le PIB du pays des éléphants va augmenter pour l'année prochaine pour atteindre les 86,9 milliards de dollars, a estimé hier le FMI dans son dernier rapport de 2023.

S. Abi

Transfert des devises en Algérie par «Western-Union»

La colère des bénéficiaires !

Le transfert des devises vers l'Algérie demeure un véritable «casse-tête» pour les personnes bénéficiaires de l'argent en provenance de l'étranger.

Une fonctionnaire d'Algérie Postes a cependant confirmé que seules des pannes au niveau des réseaux ou des problèmes majeurs pourraient retarder les bénéficiaires à retirer instantanément leurs argents. (Photo : D.R)

Plusieurs ayant reçues des mandats par le bais du système «Western Union» ont laissé éclater leur colère, indiquant qu'ils avaient des difficultés énormes pour retirer leurs argents au niveau des agences «Algérie postes». Nos interlocuteurs ont indiqué que les obstacles crées dans les transactions financières légales, encouragent le recours aux changes des devises sur le marché noir.

En effet, c'est un véritable parcours du combattant pour les Algériens bénéficiaires des mandats transférés à partir de l'étranger par le biais du système «Western-Union». A en croire plusieurs plaignants, l'argent envoyés par leurs proches à partir de l'étranger ne peuvent être retirées que dans plusieurs jours, voire plusieurs semaines dépassant parfois un mois.

Nos interlocuteurs ont raconté leurs déboires vécus au niveau des agences d'Algérie Postes et les moults va- et-vient pour pouvoir retirer le mandat envoyé par le biais de «Western Union». Pourtant ce système international de transaction permet l'envoi de l'argent immédiat en utilisant la carte de crédit ou de débit. Les bénéficiaires peuvent ensuite le retirer en espèces dans l'un des points de vente «Western Union» répartis dans le monde entier. Malheureusement, ce n'est pas le cas en Algérie, ont indiqué nos interlocuteurs qui s'interrogent sur le pourquoi de la chose.

Ecoutons un citoyen qui nous a montré un reçu de «Western-Union» «To Receive Agent Recept». «Alors que j'étais en route vers l'agence d'Algérie Postes à Hydra, pour retirer la somme d'argent envoyée par le système «Western-Union», je n'ai jamais pensé rencontrer des difficultés pour encaisser le mandat. Ma surprise fut grande, lorsque l'agent au guichet m'a fait savoir que par manque de liquidité, je ne pourrais pas recevoir mon argent. Certains bénéficiaires résidant dans la wilaya d'Annaba ont indiqué qu'ils étaient obligés de se déplacer à Jendouba et Tabarka en (Tunisie) à quelques kilomètres des frontières algériennes «Est» pour pouvoir retirer leurs argents. Faute de retirer les mandats en question dans les délais, l'argent bloqué au niveau des agences d'Algérie Postes, sera renvoyé aux expéditeurs, ont indiqué nos interlocuteurs.

Certains bénéficiaires qui avaient des difficultés à retirer l'argent au niveau des agences d'Algérie Postes ont indiqué que cet état de fait pourrait encourager le recours aux méthodes irrégulières et au marché noir des devises. Pour plus d'information à ce sujet, nous avons pris attache avec la direction d'Algérie Postes qui ont indiqué que l'argent envoyée par la voie de «Western Union» sera retiré instantanément au niveau de certaines agences uniquement. La fonctionnaire d'Algérie Postes en question a cependant confirmé que seules des pannes au niveau des réseaux ou des problèmes majeurs pourraient retarder les bénéficiaires à retirer instantanément leurs argents.

Moncef Redha

Annoncée par la ministre de la Solidarité nationale

1.500 projets économiques pour les personnes aux besoins spécifiques

A l'occasion de la commémoration de la Journée internationale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre de chaque année, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Kaouther Krikou a annoncé, hier sur les ondes de la Chaîne I de la Radio algérienne, le lancement depuis l'année 2021 de 1.500 projets économiques dédiés à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, une action et une opération, dira la ministre, gérée par l'Agence nationale de gestion du microcrédit.

L'invité de la Radio algérienne, la ministre Kaouther Krikou a indiqué que la stratégie du développement des projets économiques au profit des personnes aux besoins spécifiques, rentre dans le cadre des efforts déployés, durant des années, par les plus hautes autorités du pays pour intégrer, sur le plan socio-économique, cette catégorie de la société civile.

Poursuivant son intervention sur les ondes de la Radio nationale, à l'occasion de la Journée internationales des personnes handicapées, la ministre a déclaré que la plate-forme numérique «Solidarité nationale à l'écoute», animée par les services du secteur de la solidarité, accompagnent et fournissent, quotidiennement, des services sociaux au profit des personnes ayant des besoins spécifiques, notamment en contribuant à rapprocher cette catégorie de personne du monde du travail.

La célébration de la Journée internationale des personnes handicapées a été très animée durant ces deux derniers jours dans plusieurs wilayas du pays. (Photo : D.R)

D'autre part, la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées a été très animée durant ces deux derniers jours, notamment à travers les wilayas du Centre du pays, où de multiples activités éducatives et festives à travers des ateliers de sensibilisation et de distribution de matériel adapté pour cette catégorie de personnes, ont été organisées. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, un lot de matériel composé de 3 motocycles, 6 chaises roulantes électriques, 10 chaises roulantes, 13 prothèses auditives et 150 lunettes médicale pour enfants aux besoins spécifiques, a été distribué par la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS), lors d'une cérémonie au Centre de loisirs scientifiques (CLS).

Dans la wilaya Béjaïa, une large exposition a été organisée par des associations à l'Esplanade de la maison de la Culture, où des robes traditionnelles, des coffrets, des produits d'osiers, des tableaux d'arts, et d'autres créations ont meublé cet espace, soutenus par un affichage foisonnant sur les différents types de handicaps et les moyens d'y faire face. Des caravanes d'aide en faveur des handicapés, récipiendaires de chaises roulantes et de matériel médical ainsi que des médicaments, ont été lancées pour sillonner plusieurs régions de la wilaya.

La wilaya de Bejaïa, rappelle-t-on, compte, 28.958 handicapés, toutes formes confondues, dont près de 15.000 perçoit une aide mensuelle de 12.000 dinars.

Dans le Centre du pays de Djelfa, le centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux a organisé, avant-hier, une exposition des travaux manuels de ces enfants. Le directeur du Centre, Brahimi Ben-Saâd, a fait savoir que cet établissement prend en charge 165 enfants, dont 70 en externe.

Il met à leur disposition tous les moyens humains et matériels de prise en charge psychologique et pédagogique, en forme d'ateliers encadrés par des experts, a-t-il affirmé.

Dans la wilaya de Bouira, les travaux de réalisation d'un centre psychopédagogique pour handicapés mentaux, à l'arrêt depuis 2018, ont été relancés à M'Chedallah. Des activités marquant la journée ont également été organisées.

Sofiane Abi

SOUTIEN

Ramadhan 2024

Des conditions à remplir et des enquêtes pour prévenir

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Développement urbain a annoncé hier lundi, dans un communiqué rendu public, le lancement, dès aujourd'hui et jusqu'au 4 janvier 2024, des inscriptions aux niveaux des APC ou à travers le site électronique, www.interieur.dz, pour bénéficier de la prestation de solidarité et de soutien en prévision du prochain mois de Ramadhan. Dans son communiqué, le ministère de l'Intérieur a rappelé qu'«en exécution de l'Instruction ministérielle n° 1346 datant du 15 novembre 2023, qui prévoyait l'amorçage des préparatifs de l'opération de solidarité pour le mois sacré du Ramadan au titre de l'année 2024/1445, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et du Développement Urbain porte, à la connaissance de tous les bénéficiaires de la pension de solidarité de l'année écoulée, ainsi que de ceux qui souhaitent en bénéficier, que la période d'inscription est ouverte au niveau de toutes les communes du pays, jusqu'au jeudi 4 janvier 2024, comme dernière échéance», a porté, la tutelle, à la connaissance des citoyens concernés. «En conséquence, ajoute le communiqué, le ministère invite tous ceux qui remplissent les conditions pour bénéficier de la prestation à s'adresser aux communes de leur lieu de résidence afin d'enregistrer ou de mettre à jour leurs informations et leur statut social selon le nouveau formulaire de demande livré par leur commune qui relève de leur nouveau lieu de résidence», a rapporté, hier, le bulletin d'information du ministère de l'Intérieur. La tutelle a rappelé, également, la disposition de son site électronique, qui peut être téléchargé sur le site officiel du ministère, www.interieur.gov.dz, coin fenêtre à distance /opérations de solidarité/ ou via le lien publié sur les pages officielles du ministère via les sites de réseaux sociaux. Concernant les bénéficiaires ayant changé de lieu de résidence, ils doivent, évoque le même communiqué, «se rapprocher de la commune de leur nouveau lieu de résidence pour finaliser les démarches de radiation et d'inscription», cite ledit communiqué de la tutelle. Avant de conclure, le ministère de l'Intérieur a prévenu que chaque personne inscrite dans cette opération fera l'objet d'une enquête sociale de terrain.

«Toutes les personnes inscrites dans le dossier actualisé désigné pour cette opération de solidarité feront l'objet d'enquêtes sociales de terrain qui seront réalisées par les services municipaux en coordination avec les différents organes et directions de wilayas», conclut la même source.

S. A

INFO EXPRESS

APN

Le DG de l'ONOU présente un exposé devant la commission de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Le Directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Mourad Korichi, a présenté, dimanche passé devant la commission spécialisée de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les mesures prises pour améliorer les œuvres universitaires. Dans son exposé devant la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN, M. Korichi a indiqué que «les 423 résidences universitaires en service comptent 438.940 étudiants, dont 4.354 étrangers», précisant que «19 résidences universitaires, d'une capacité d'accueil de 31.500 lits, sont entrées en service à la rentrée universitaire 2023-2024». Soulignant la poursuite des efforts dans le cadre de la politique «zéro papier» pour améliorer la qualité des services, le responsable a mis en exergue l'importance de la numérisation pour le secteur. Il a, à cet égard, rappelé les plateformes numériques créées pour faciliter l'accès des étudiants aux différents services proposés, notamment la plateforme de gestion des ressources humaines, la plateforme d'hébergement, la plateforme de contrôle d'accès aux résidences universitaires, la plateforme de bourse universitaire, la plateforme de gestion et de suivi de la restauration et la plateforme de transport «My Bus». Une plateforme dédiée à la vente électronique de tickets de restaurant entrera en service le 10 décembre et une autre dédiée aux préoccupations relatives aux services sera lancée prochainement, selon le même responsable. Pour la restauration, M. Korichi a fait état de 120 restaurants universitaires centraux et 463 restaurants intégrés.Il a également fait savoir que l'ONOU disposait de 378 unités médicales et 199 ambulances. ■

OSCE

Sergueï Lavrov qualifie Antony Blinken et Josep Borrell de «lâches»

Ce 1er décembre, lors d'une conférence de presse en marge de la réunion de l'OSCE à Skopje, le chef de la diplomatie russe a accusé les chefs de la diplomatie américaine et européenne d'esquiver «toute conversation honnête» avec la Russie.

«C'est mon collègue, le secrétaire d'État américain Antony Blinken, qui s'est échappé. Je ne me suis pas enfui», a déclaré ce 1er décembre Sergueï Lavrov au cours d'une conférence de presse à Skopje, en marge de la réunion annuelle du conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le ministre russe des Affaires étrangères était interrogé sur le boycott du sommet par plusieurs pays occidentaux.

Si j'ai bien compris, Blinken est parti, Borrel aussi», a noté le ministre russe. «Pourquoi en est-il ainsi ? Sans doute parce qu'ils pensent qu'en agissant de la sorte, ils soulignent leur intention d'isoler la Russie» a-t-il poursuivi, avant d'asséner : «Pour ma part, j'estime qu'ils sont lâches, tout simplement» «Ils ont peur de toute conversation honnête, basée sur des faits. Ils ont peur», a insisté le ministre.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Ukraine, de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie avaient annoncé boycotter le sommet de l'OSCE en raison de la présence russe. Du côté de Bruxelles, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell avait annoncé qu'il ne rencontrerait pas Lavrov en marge du Conseil ministériel. Quant à Antony Blinken, il s'est contenté de faire un passage éclair à Skopje, s'envolant pour Israël au moment où arrivait dans le pays son homologue russe.

Le 30 novembre, lors de son discours devant l'OSCE, Sergueï Lavrov a fustigé une organisation «dans un état déplorable» et «utilisée au bénéfice de l'OTAN», estimant que les pays de l'Alliance et de l'UE «avaient détruit de leurs propres mains la dimension politico-militaire» de l'OSCE. Cette organisation, qui compte aujourd'hui 57 États participants, fut créée au cours de la Guerre froide comme un forum de dialogue entre les deux blocs ennemis occidental et soviétique. ■

Oum El-Bouaghi

Distribution de matériels pour handicapés

La maison de la culture Nouar Boubakeur d'Oum El-Bouaghi a abrité, ce dimanche 03/12/2023, les festivités de la Journée internationale des personnes handicapées créée depuis 1992 et qui coïncide avec le 3 décembre de chaque année, organisée par la direction des affaires sociales (DAS) d'Oum El-Bouaghi et dédiée aux enfants de Gaza. Ainsi, plusieurs activités culturelles et sportives ont été effectuées par les résidents des établissements spécialisés. En cette occasion, le wali Aïssat Aïssa, accompagné du P/APW, des députés des 2 chambres et des autorités civiles et militaires ont assisté à cette journée marquée par diverses manifestations, entre autres poésie, chorale, opérettes,

sketchs, musique, expositions, etc. Saisissant cette occasion, le chef de l'exécutif a procédé à la distribution de 41 matériels dont 14 chaises IMC, 8 fauteuils roulants , 12 motos tricycles et 7 chaises électriques. Pour rappel, la DAS compte 12 centres (5 CPM, 1 HM, 1 FPH, 1 FEA, 1 FAO, 1 CSR, 1EJA et 1EJS). A signaler que selon les chiffres de la DAS, à ce jour, 36.905 handicapés sont recensés au niveau de la wilaya d'Oum El-Bouaghi. A noter que la DAS a programmé une excursion d'une semaine avec une prise en charge totale vers la station thermale Hammam Debagh de Guelma, accompagnée par des encadreurs de la DAS, et ce au profit des personnes âgées et familles démunies ayant des handicapés à leurs charges. Une bonne initiative qui mérite amplement d'être encouragée.

A.Remache

Sponsor officiel de la 2e édition du marathon Trail Treg Algeria

Ooredoo félicite tous les participants

Sponsor officiel de la deuxième édition du marathon Trail Treg Algeria, qui a été organisée à Timimoun le 28 novembre 2023, Ooredoo a accompagné la Fédération algérienne du sport et travail lors de la cérémonie de remise de cadeaux aux gagnants dans les différentes épreuves.

Lors de cette manifestation sportive et touristique, Ooredoo a pris part à la cérémonie de clôture et de remise de prix aux gagnants, qui a été marquée notamment par la présence des autorités locales de la wilaya de Timimoun, ainsi que des deux représentantes de Ooredoo, à savoir Mme Isabelle Hajri, Directrice exécutive Marketing de Ooredoo et Mme Nessrine Krim, Directrice exécutive des Ressources humaines. Engagée dans la promotion des activités sportives, Ooredoo a également marqué sa présence lors de cette manifestation avec la participation de ses deux employés, en l'occurrence M. Tayeb Arab et M. Sofiane Brahamia, qui a remporté le trophée symbolique de la solidarité. Les deux employés de Ooredoo se sont classés à l'issue de cette épreuve respectivement en 3e et 5e positions au marathon de 106 km.

Il y a lieu de rappeler que Ooredoo avait signé, le 15 novembre dernier, un accord de sponsoring avec la Fédération algérienne du sport et du travail (FAST), lors d'une cérémonie tenue à son siège à Ouled Fayet, en vertu duquel Ooredoo s'engage à accompagner la Fédération algérienne du sport et travail (FAST) en tant que sponsor officiel de la deuxième édition du marathon « Trail Algeria Treg 2023 ».

Cette édition du Trail Treg Algeria constitue une expérience unique pour les participants, qui ont eu l'occasion de profiter des magnifiques paysages du Sahara algérien et de l'oasis de Timimoun à travers une activité sportive.

A travers son accompagnement à cette 2e édition du Trail Treg Algeria, Ooredoo réitère son engagement aux côtés des organismes œuvrant pour la promotion du patrimoine touristique, culturel et historique de l'Algérie. ■

INFO EXPRESS

AAST

Kara Mohamed Hichem nouveau président

M. Kara Mohamed Hichem est le nouveau président de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) en vertu d'un décret présidentiel daté du 20 novembre 2023, indique dimanche un communiqué de cette institution. «En application des dispositions de la loi 22-02 du 24 Ramadhan 1443 correspondant au 25 avril 2022, et conformément au décret présidentiel 23-414 du 6 Joumada El Oula 1445 correspondant au 20 novembre 2023, sont investis dans leurs fonctions à l'Académie algérienne des sciences et des technologies M. Kara Mohamed Hichem, président, Mme Djebbari Fatima, vice-présidente et M. Khodja Mohamed, vice-président», précise la même source.

L'Académie algérienne des sciences et des technologies, qui est un organe indépendant à caractère scientifique et technologique, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est placée auprès du Président de la République. ■

Palestine occupée

Lettre adressée au Président des Etats-Unis

Votre soutien inconditionnel à l'Etat hébreu dépasse l'entendement et manque à l'éthique, et surtout, il y a absence d'équilibre, ce qui met en danger la situation au Proche-Orient.

Vous mettez en action la puissance des Etats-Unis pour appuyer la politique d'occupation d'un autre pays qui jouit depuis 1947 d'une résolution 181 qui instaure deux Etats. La Palestine et Israël. Israël est créé en 1948, l'Etat Palestinien n'existe toujours pas 75 ans après. Pourquoi ?

Et les résolutions sont nombreuses qui instituent ces deux Etats. Un peuple est libre et un autre n'as pas le droit de l'être, n'a pas le droit d'exister. Et pourtant cela émane d'une même Organisation, l'Organisation des Nations unis (ONU) créée principalement après les affres et l'injustice de la Seconde Guerre mondiale, dont votre pays, les Etats-Unis d'Amérique en sont les principaux artisans. Avec ensuite un plan Marshall pour aider les autres pays à sortir de la misère.

Bref, le Proche-Orient pour n'avoir pas été pris en charge, pour avoir négligé gravement la création de l'Etat Palestinien depuis 1948 à ce jour 2023, soit pendant 75 longues années.

Nous disons encore pourquoi ?

Et quand ce peuple Palestinien réclame ces droits, on le bombarde.

Nous pensons qu'il est stipulé dans la charte des Nations unis, une indépendance, une liberté à tous les peuples de ce monde où il est écrit que chacun est né libre.

Pourquoi cela est-il si différent pour les Palestiniens ?

Ne sont-ils pas membres de cette grande famille qu'est l'humanité ?

Ne sont-ils pas membres de cette communauté des nations ? Et si on devrait les exclure, qui aura le courage de le faire devant Dieu, qui les a créé, qui a créé le monde ? Et comme disait un jour Abraham Lincoln : « Celui qui ne reconnaît pas la liberté de l'autre ne mérite pas d'en jouir lui-même ».

Si les Palestiniens avaient eu leurs droits, comme convenu en 1948, au même titre que les israéliens, comme indiqué par la résolution 181, les guerres qui ont suivi telles en 1956, 1967, et 1973 et peut-être celles aussi qui ne devraient pas se produire, c'est-à-dire celles de 1991 contre l'Irak et de 2003 qui a anéanti et occupé ce pays et la mort de son président, président à qui on a fait connaître le plus triste sort : le lynchage un jour de fête. Et la mort atroce d'environ 1 million de personnes par le manquement brutal d'une restriction financière et alimentaire. Sans compter les attaques militaires. Où étaient les droits de l'homme ? Où était la justice ?

Où était la conscience humaine ?

Jeunes, il nous était permis de voir un film western, «Le shérif hors-la-loi», nous nous rappelons tristement ce dramatique exemple.

Revenons à la Palestine, c'est-à-dire à la même région, où se concentre les méfaits de l'Humanité, des milliers de civils, de femmes, d'enfants, de vieux ont péri lors des attaques israéliennes, ainsi que la destruction des habitations, des destructions et des morts qui sont totalement disproportionnées, entre les uns et les autres, vu les moyens fort mis en place pour éradiquer son adversaire avec une totale impunité. Humainement, cela n'est pas acceptable, toute vie humaine a sa valeur. Cela est inscrit dans la charte des Nations unis qu'on devrait respecter.

Pas seulement lire !

Dieu a créé la vie qui mérite d'être vécue et non à abrégée. C'est cela la sublimité de l'être humain. Les grandes puissances, le conseil de sécurité, principalement les membres permanents ont entre leur mains (à part l'extrême puissance du Créateur) la responsabilité du monde. S'y déroger c'est être injuste. Aujourd'hui, c'est le massacre à Gaza, auparavant se fut Deir Yassine, et ailleurs dans le monde, il y a eu Oradour -sur- Glane, il y a eu également Sétif, Guelma, Kherrata. Nous n'oublions pas que les Etats-Unis sont une grande puissance dans le monde, la plus forte, tant sur le plan de l'économie, de l'industrie, des finances, et aussi militaire. Mais hélas, pas puissance morale. Pas puissance en matière de justice.

Pourquoi ?

Parce qu'elle s'est permis d'attaquer par exemple le Vietnam pour un régime politique, après une lutte acharnée et des dégât humains et matériels, finalement le Vietnam retrouve la voie choisie. Des pertes aussi inutiles que lourdes.

Puis l'Amérique s'est permise d'attaquer l'Irak en l'envahissant en 1991, puis en 2003, sans aucune raison valable, au prétexte soi-disant, que ce pays allait posséder l'arme atomique.

Quant aux deux tours détruites à New-York, le mystère reste complet

Le peuple Irakien a subi un lourd tribut, plus d'un million de morts, suite à l'embargo et l'occupation, et par la suite une fin des plus inhumaine : la pendaison un jour de fête de son président.

Cela n'est qu'un petit exemple de ce qui s'est déroulé sous les Etats-Unis.

La force d'une nation, nous pensons, c'est la justice et la légalité qu'elle défend, c'est le droit et la loi qu'elle respecte. Pour n'avoir pas respecté les résolutions 181, 242, 338 et celles qui ont suivi l'organisation des Nations unies (ONU) est moralement inexistante, pourquoi ? Et risque de rejoindre la défunte SDN. Parce que beaucoup de ses résolutions sont inappliquées, principalement celles concernant le Proche-Orient, la Palestine. Parce que la justice, le respect du droit n'existent pas. Le droit de véto des cinq membres permanents bloque les décisions des autres membres du Conseil de sécurité. Ce système est injuste et non démocratique, il gère la volonté des 14 autres membres et bloque toute décision.

Il bloque aussi toute décision de l'Assemblée générale de l'ONU, organe représentatif de l'ensemble des pays du monde, c'est-à-dire la majorité, alors où est la justice ! Où est l'équité ? Où sont les droits de l'homme ? Où se trouve la faculté des humains à disposer d'eux-mêmes ? Nulle part !

Quel avenir pour notre Humanité ?

Et surtout, avec la constitution d'armes de destruction massives. Avec l'absence des valeurs qui nous retiennent du mal, de la morale qui nous incite à s'aider mutuellement et faire le bien.

N'oublions pas, n'oublions jamais que nous avons tous une responsabilité dans l'existence plus ou moins et que devant Dieu notre Créateur, nous avons des comptes à rendre (suivant le degré de notre responsabilité). Alors faites pression sur B. Netanyahu pour cesser définitivement les attaques, de fumer le calumet de la paix et ne plus se mettre sur le sentier de la Guerre. Et d'accepter les résolutions 181, 242, 338 et autres.

C'est-à-dire, une solution à deux Etats : Palestine et Israël

D'arrêter les attaques qui ont repris le 01/12/2023, qui ne font qu'accroître l'insécurité et l'injustice dans la région. La paix sera enfin retrouvée. La sécurité enfin installée. La réconciliation de la descendance d'Abraham enfin concrétisée.

Une région où il fera bon de vivre. La Palestine sera enfin libre, Al Qods sa capitale. L'Amérique retrouvera sa grandeur. L'Etat hébreu, la coopération avec ses voisins.

Deux citoyens du Monde
M. Hadj Ali Saïd – Oumoussa Lakhdar

Procureur général de la Cour pénale internationale :

« Nous ferons de notre mieux pour rendre justice aux enfants palestiniens »

Les participants à la conférence d'Alger ont mis en place une commission chargée du suivi de la démarche de saisine de la Cour pénale internationale (CPI) pour faire condamner les responsables des crimes de guerre commis dans la bande de Ghaza. Les participants à la Conférence internationale « justice pour le peuple palestinien », tenue, ce jeudi à Alger, ont décidé de lancer des plaintes contre les dirigeants politiques et militaires israéliens pour « crimes de guerre» et «génocide» commis dans la bande de Ghaza, note Anadolu. Celle-ci, est-il précisé, consiste en la saisine du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) et de tous les tribunaux compétents au niveau international «pour poursuivre tous les auteurs de ces crimes ». L'appel d'Alger a été entendu par nombre de pays qui ont déposé plainte auprés de la CPI contre l'entité sioniste pour les Crimes perpétrés contre la population de Ghaza. Dans leur déclaration finale, lue à l'issue de cette rencontre qui a vu la participation de 500 magistrats, avocats, juristes et experts de nombreux pays, les participants ont détaillé leur démarche. Le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, a révélé qu'il enquêtait sur les « violences » des colons contre les Palestiniens en Cisjordanie, note Wafa. Le procureur de la Cour pénale internationale a déclaré dans une interview accordée à l'émission «Dossier d'aujourd'hui» diffusée par la télévision palestinienne : «J'ai exprimé mon inquiétude face à la violence des colons qui tuent des Palestiniens innocents. C'est une question que j'étudie, et Israël, l'autorité occupante, doit punir ces colons», note Wafa. «Mon message est très clair concernant les attaques des colons contre les Palestiniens, c'est que nous enquêtons et faisons des progrès. Toute personne active dans ce domaine doit respecter la loi, et si elle ne la respecte pas, ils ne devraient pas se plaindre à l'avenir car nous les poursuivrons de manière professionnelle», a t-il ajouté. Concernant le temps nécessaire pour terminer l'enquête, le procureur a indiqué : «Nous devons accélérer l'enquête. Je comprends la déception des gens, mais je dois prouver ces faits avec des preuves et j'accélérerai le processus, mais ce n'est pas une affaire oubliée, c'est le cas le plus important dans mon bureau, et il a de l'importance pour d'autres cas». Khan a souligné qu'Israël l'avait empêché d'entrer dans la bande de Gaza le 30 octobre et a dit : « La bonne nouvelle est que je suis le premier procureur à réussir à arriver en Palestine depuis 20 ans, et je crois que c'est une étape très importante dont nous devons profiter.» Et de poursuivre: «J'ai rencontré des victimes palestiniennes et j'en rencontrerai d'autres, et il y a beaucoup d'émotions parce que les gens souffrent, ils ont perdu leurs proches, je dis qu'il y a une enquête efficace. J'ai commencé mon travail en 2021 et il n'y avait pas d'équipe pour la Palestine, j'ai donc formé cette équipe et il y a des ressources disponibles de travailler avec cette équipe. Maintenant la visite en Palestine et en Israël a eu lieu. Nous devons aller de l'avant, car les gens ne veulent pas entendre de mots, mais veulent voir les choses se produire sur le terrain, que ce soit de la part de la Cour ou de l'ONU». Concernant la formation d'une équipe dédiée pour faire avancer l'enquête sur la situation dans l'État de Palestine, le procureur pénal international a expliqué : «Je ne commenterai pas une enquête en cours, c'est mon travail en tant que procureur, car il y a des questions liées à la confidentialité et à la préservation des preuves depuis que j'ai pris mes fonctions. J'ai dit ce qui était exigé de moi, de la presse et des pays, les mots n'expriment pas, mais les actes expriment davantage». Il a ajouté : «J'ai été très prudent lorsque j'étais au terminal de Rafah. J'ai dit clairement que l'aide humanitaire devait entrer, et je l'ai dit clairement devant tout le monde et à la vue de tous. J'ai dit que cette aide devait entrer parce que ne pas y entrer est un crime». Concernant le retard de la Cour pénale internationale dans l'ouverture d'une enquête pénale dans le territoire palestinien occupé, Khan a déclaré qu'il était le premier procureur à venir en Palestine et qu'il accélérerait l'enquête, confirmerait les données, écouterait les victimes, puis retourner à La Haye et dans d'autres régions pour poursuivre les enquêtes. Les gens ressentent de l'anxiété et de la douleur, et c'est leur droit. Beaucoup de sang a coulé à Gaza, et il y a des enfants sans eau, et d'autres subissent des opérations sans anesthésie». Cela me rend très triste, et chaque personne qui regarde ces scènes aura également ses sentiments émus, mais je ne peux pas compter sur les émotions. Je m'appuie sur des preuves et c'est ce que je fais. Depuis que j'ai pris mes fonctions, je voudrais accélérer cette enquête et établir des partenariats avec d'autres afin que justice soit rendue, car c'est important pour nous et pour moi, en tant que fonctionnaire de ce tribunal. Concernant la mort de plus de 6 000 enfants palestiniens dans la bande de Gaza, le procureur de la CPI a affirmé : « Les enfants en Palestine sont importants pour leurs familles, comme c'est le cas dans le monde entier, chaque vie est importante, et comme je l'ai dit au Caire, tous les enfants sont importants, les enfants de Palestine et les enfants partout dans le monde, nous devons leur rendre justice, et je ferai de mon mieux pour y parvenir. » Khan a ajouté : «Mon travail consiste à enquêter de manière indépendante et appropriée sur toutes les vies innocentes qui ont été perdues. Malheureusement, beaucoup d'entre eux sont des enfants, des innocents qui ont été blessés et dont les membres ont été arrachés. Toute personne t morale doit agir lorsqu'elle voit ces scènes. La vie de chaque personne est importante, les citoyens doivent être protégés et non être tués lors de ces événements, et je suis très clair. En tant que procureur de ce tribunal, Israël doit respecter la loi, et s'il n'y est pas obligé, il ne doit pas se plaindre à l'avenir. La justice est un droit pour nous tous». Il a exprimé son espoir de pouvoir rencontrer les enfants de Gaza face à face lors de sa prochaine visite en Palestine et a dit : «Nous accélérons les choses et je rencontrerai également certaines victimes à New York par l'intermédiaire des institutions palestiniennes, mais l'objectif est de savoir comment utiliser cette déception de manière positive pour obtenir justice.

Il est de ma responsabilité de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour obtenir justice, et je dis au monde que nous avons des juges et des enquêteurs et que je dois faire mon travail de manière professionnelle, sinon nous aurons une autre déception».

Abdelmalek T.
Wafa/Anadolu

Ouverture du capital des banques publiques, BDL et CPA

Solutionner les créances impayées, une condition sine qua non de la réussite de l'opération

Plus de 85% du montant des crédits octroyés entre 2021/2023 relevant des banques publiques, la plus importante étant la BEA qui est la banque de Sonatrach, la décision de l'ouverture du capital du CPA et de la BDL à hauteur de 30% a été annoncée la mi-novembre en cours par le président de la République, lors de son discours prononcé à l'occasion de la clôture des travaux des Journées de l'entrepreneuriat organisées par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) L'ouverture du capital du CPA devrait intervenir avant la fin de l'année en cours, alors que celle de la BDL devrait se faire vers la mi-2024. Mais se pose comme d'ailleurs pour l'ouverture d'autres entreprises publiques l'épineux problème des créances impayées qui se répercutent sur la solvabilité de toute entreprise.

Cette situation est favorisée par certaines lacunes liées aux conditions de fonctionnement des services de recouvrement dont l'activité n'est pas perçue comme un métier à part entière exigeant un ensemble de techniques et d'outils spécifiques et la mise en service du nouveau progiciel intégré n'a pas eu, également, d'incidence notable sur le suivi des comptes débiteurs et le recouvrement des sommes impayées.

Le président de la République lors du Conseil de ministres en date 26 novembre 2023 a rappelé que le processus d'ouverture du capital du Crédit populaire algérien (CPA) et de la Banque de développement local (BDL doit tenir compte des méthodes de gestion moderne dans un cadre concurrentiel afin de capter le capital circulant dans la sphère informelle et dynamiser l'investissement productif. Le rapport annuel de la Cour des comptes concernant la BDL que le recouvrement des créances impayées est régi par une procédure de gestion dépassée non actualisée qui remonte à l'année 2009. Au niveau central, les tâches et les responsabilités de la direction du recouvrement des créances (DRC) ne sont pas suffisamment définies et formalisées et le système d'information peu ou mal maîtrisé. Cela constitue un facteur de risque majeur pour son équilibre financier et sa rentabilité, voire sa solvabilité. Du fait de son activité de banque à réseau, à fort ancrage régional, ayant un portefeuille de crédits commerciaux essentiellement constitué de clientèle privée, la banque est exposée à des risques dont le principal est le risque de crédit.

Cette situation est favorisée par certaines lacunes liées aux conditions de fonctionnement des services de recouvrement dont l'activité n'est pas perçue comme un métier à part entière exigeant un ensemble de techniques et d'outils spécifiques et la mise en service du nouveau progiciel intégré n'a pas eu, également, d'incidence notable sur le suivi des comptes débiteurs et le recouvrement des sommes impayées.

En 2021, le volume des créances non performantes ou créances classées de la BDL a atteint 364, 29 Mrds de DA, représentant 33,5% de l'encours total brut des crédits à la clientèle. Ce rapport note que le recouvrement d'une partie des créances impayées, pour un montant de 18,16 Mrds de DA, reste très modeste au regard notamment des impayés accumulés s'élevant à 248,42 Mrds de DA, mais aussi du montant des provisions pour pertes sur créances de 112,91 Mrds de DA, ce qui constitue une incidence négative pour la situation financière et les résultats d'exploitation de la banque. Ainsi pour la Cour des comptes, afin de diminuer les risques de crédit, la banque est amenée à constituer annuellement des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ces créances qui ont atteint 113 Mrds de DA fin décembre 2021 (contre 88 Mrds de DA fin 2019), soit une hausse de 24,4% ».

Selon certaines informations, en 2021 le niveau des créances de la banque CPA est plus important et plus compliqué que celui de la BDL. Aussi l'ouverture du capital de ces deux banques afin qu'elle ne soit pas compromise et ne trouver pas d'acquéreurs excepté certains spectateurs , impliquent de solutionner les créances irrécouvrables trop élevés menaçant la rentabilité et sa solvabilité à moins d'une nouvelle recapitalisation via le trésor public ou la décote de la valeur des actions en soustrayant le montant des créances impayés que ne supporteront pas acquéreurs.

En conclusion, l'on ne doit jamais oublier que dans la pratique des affaires, n'existent pas de sentiments , de patriotisme, et que tout entrepreneur qu'il soit algérien, chinois, russe, européen ou américain est guidé par la seule logique du profit. La situation des deux banques a-t-elle évoluée, le rapport de la Cour des comptes datant de 2021, étant en novembre 2023 dans la mesure où le directeur général de la bourse d'Alger dans une déclaration reprise par l'APS en date du 30 novembre 2023, mais sans donner de chiffres précis je le cite « ces deux banques sont très profitables ayant d'excellents bilans, offrant, ainsi, un retour sur investissement qui sera certainement très intéressant pour les investisseurs ».

Pr des Universités
Abderrahmane Mebtoul
Expert international

INFO EXPRESS

Khenchela

Le moudjahid Allaoui Ansar inhumé au cimetière de Bouhmama

La dépouille mortelle du moudjahid Allaoui Ansar, décédé samedi-soir à l'âge de 89 ans, a été inhumée dimanche après-midi au cimetière de Bouhmama (wilaya de Khenchela).
L'enterrement du défunt, mort à son domicile familiale à Bouhmama, s'est déroulée en présence du wali, Youcef Mahiout, des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire et de nombreux compagnons d'arme du moudjahid.
Le directeur de wilaya des Moudjahidine et Ayants-droit, Ali Abdeslam, a rappelé dans l'oraison funèbre les qualités du défunt et son courage.
Surnommé «l'homme à la pièce jaune», Allaoui Ansar né en 1934 à El Ouledja a rejoint en 1954 les maquis de l'Armée de libération nationale dans la wilaya 1 historique au côté d'un groupe de jeunes du même âge dirigé par Mostefa Bousseta, a ajouté le même cadre.
Moudjahid de la première heure, le défunt a participé à plusieurs batailles et fut blessé à la jambe dans la forêt Fourar et secouru par ses compagnons avant d'être soigné par le moudjahid Abdelwahab Athmani.
Guéri, Allaoui a ensuite rejoint le groupe de Farhati Derradji et a pris part aux batailles Bouallouane El Kobra et Chebka en 1958 ainsi qu'à l'offensive lancée en 1959 contre le centre de l'armée française à Khirène et à la célèbre bataille Inoumer dans la forêt de Lemsara en 1961.
Au lendemain de l'indépendance, le défunt a travaillé dans la conservation des forêts de Khenchela

APS

Mostaganem

Rencontre wali-représentants des deux chambres du Parlement

La rencontre du Gouvernement avec les walis s'inscrit dans le cadre du renforcement de la démocratie participative et de l'activation du rôle des membres des deux chambres du Parlement dans la gestion des affaires locales. (Photo › D. R.)

La rencontre s'est tenue en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la récente rencontre du Gouvernement avec les walis, et dans le cadre du renforcement de la démocratie participative et de l'activation du rôle des membres des deux chambres du Parlement dans la gestion des affaires locales.

En effet, le wali de Mostaganem, Mohamed Ahmed Boudouh, a tenu une rencontre avec des représentants des deux chambres du Parlement, durant laquelle il a présenté un exposé sur la nouvelle vision stratégique de modernisation et de développement de la perle de la Méditerranéen et les projets en cours de réalisation. Dans le cadre de «la prise en charge optimale des préoccupations des citoyens et pour un meilleur rendement réalisé sur la base du principe de transparence et d'amélioration de la performance de l'administration», la rencontre a été l'occasion pour les députés de soulever «les préoccupations des citoyens concernant plusieurs secteurs, tels que le logement, le sport, les loisirs, la santé et les transports». Elle a permis «l'examen des projets prévus par les quatre plans de la nouvelle stratégie et leurs avantages et bienfaits sur les citoyens et la wilaya». Les intervenants ont soulevé «leurs préoccupations au wali qui leur a apporté des réponses et des explications». Le wali de Mostaganem a salué l'organe exécutif de la wilaya, pour «les efforts consentis, afin de concrétiser les projets de développement, tout en comblant les lacunes enregistrées pour améliorer les services fournis aux citoyens de la ville de Mimosa». Il a insisté sur l'impératif de «poursuivre la coordination avec les élus locaux pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment à travers la levée des obstacles à l'effet de réaliser un saut qualitatif dans le service public», soulignant l'importance de «conjuguer les efforts pour réaliser le développement durable. A souligné que le wali a souligné la nécessité d'intensifier la coordination entre l'exécutif et les parlementaires comme moyen idéal pour parvenir à une harmonie et à une coopération pour avoir une vision globale et remédier aux carences, et ce au service de l'intérêt général et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

N.Malik

Douanes

Plus de 1100 appels reçus sur les numéros verts pour le seul mois de novembre dernier

Les centres de commandement des opérations de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem sur l'ensemble des trente-deux communes de la wilaya ont enregistré,en novembre dernier, 1147 appels reçus sur le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17, indiqué ce dimanche un communiqué des services de la Sûreté de wilaya. «La salle des opérations de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem, et par souci d'assurer une exploitation optimale des signalements faits par les citoyens, notamment ceux liés aux affaires de crime, veille à les transmettre de manière efficace et en temps réel aux forces de police mobilisées sur le terrain, lesquelles interviennent avec professionnalisme», ajoute le communiqué. Les appels concernaient des demandes d'aide, des signalements d'accidents de la route, des demandes de renseignements et d'orientation et des signalements de crimes, précise la même source. Après avoir salué «le rôle efficient du citoyen en tant que maillon principal dans l'équation sécuritaire à travers les signalements», la sûreté de wilaya de Mostaganem a rappelé que le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 restaient à la disposition des citoyens 24h/24, 7j/7.

N.Malik

INFO EXPRESS

Mostaganem

Les assassins de la jeune fille handicapée condamnés à 10 ans de prison ferme

Le tribunal criminel de la ville de Mostaganem a condamné en fin de semaine, deux jeunes âgés la trentaine d'années chacun, répondant aux initiales de A.M. et B.A, à une peine de 10 ans d'emprisonnement, chacun, tous originaires de la wilaya de Chleff. Les deux hommes sont accusés d'avoir violé cette jeune fille atteinte de la trisomie 21.
Les faits de cette affaire remontent au 13 janvier 2021, lorsque la victime s'est rapprochée de ce jeune séducteur par via Facebook tout en lui promettant le mariage. La jeune fille a cru monts et merveilles d'avoir trouvé un époux mais la pauvre ne savait pas celui qu'elle attendait par la suite.
Les deux hommes ont rencontré la jeune fille et vu la naïveté de cette dernière, Ils l'ont avaient entraîné hors de la wilaya de Mostaganem, plus précisément dans une forêt situé dans la wilaya de Relizane. Ces deux monstres ont violés puis ils l'ont assassinée.
Elle avait été retrouvée le lendemain matin dans la forêt, à moitié dénudée.
Les deux jeunes hommes ont été reconnu coupable de «meurtre, tentative de viol et agression sexuelle sur personne vulnérable».
Lors de l'audience qui s'est déroulée en fin de semaine, le représentant du ministère a requis la même peine contre les deux accusés, à savoir 20 ans de réclusion.
Après les délibérations, les deux accusés ont été condamnés à dix ans d'emprisonnement ferme.

N.Malik

L'antisémitisme

Arme de destruction massive de toute dénonciation du sionisme

Mal nommer les choses, notait Camus, c'est ajouter au malheur du monde. Pis, c'est semer délibérément la confusion dans les esprits. Le terme antisémitisme n'a jamais été autant galvaudé qu'à notre époque propagandiste dominée par un lobbyisme sioniste outrancier et outrageant. Outre le fait qu'il désigne une réalité heureusement inexistante, c'est-à-dire une factualité fantasmagorique, l'antisémitisme est devenu, surtout, une redoutable arme de dissuasion massive de toute critique du sionisme. Un instrument de neutralisation des combattants antisionistes.

Ces dernières décennies, en France, toute dénonciation du sionisme est assimilée insidieusement à de l'antisémitisme, cette arme idéologique brandie par les sionistes comme un missile de destruction de la liberté d'expression, de censure du combat politique antisioniste, voire de terrorisme intellectuel. Pis, pour servir de levier d'absolution, donc d'apologie du terrorisme étatique génocidaire commis par l'État nazi d'Israël contre les Palestiniens.

Pour la clarification de notre étude, il importe d'emblée, par souci de rigueur intellectuelle, de procéder à une définition rigoureuse des termes antisémitisme et sionisme, délibérément amalgamés par les idéologues incultes et terroristes intellectuels sionistes.

Avant d'analyser le terme « antisémitisme », inventé à la fin du 19e siècle, il est utile de nous pencher sur son antonyme, le terme sémite, forgé un siècle plus tôt.

Historiquement, le terme sémite fut inventé en 1781 par l'orientaliste allemand August Ludwig Schlözer. Dans le contexte de la création des nations et de l'épanouissement du nationalisme, l'invention de ce terme « sémite » renvoyait à la notion de race, très en vogue à l'époque. Cependant, les juifs ne constituent nullement une race, mais une communauté religieuse.

À la vérité, le terme sémite, initialement, avait une connotation purement linguistique. En effet, le terme sémite (construit à partir du nom de Sem, fils de Noé) visait à englober toutes les langues apparentées à l'origine commune : l'hébreu, araméen, l'arabe, etc. Plus tard, le terme sémite, purement linguistique, prendra une connotation « racialiste ». Le terme ne désignera plus l'ensemble des langues sémites, mais l'ensemble des peuples sémites de la péninsule arabique, de la Mésopotamie, la Syrie, la Palestine. Ainsi, à l'origine, que ce soit dans son acception linguistique ou raciale, le terme « sémite » désignait l'ensemble des populations orientales, autrement dit plusieurs peuples sémites, en majorité arabe, et non pas un seul peuple sémite (juif).

Quant au vocable antisémitisme, il a été élaboré en 1879 par Wilhelm Marr, pour caractériser un discours antijuif. Or, curieusement, l'inventeur du mot antisémitisme est un antisémite notoire. En effet, Marr est l'auteur d'un livre antisémite intitulé « La victoire de la judéité sur la germanité ». De même, paradoxalement, l'idéologie sioniste émerge au même temps que le concept d'« antisémitisme ». Pareillement, étrangement, tout comme les sionistes, Marr plaide pour le transfert de tous les juifs européens vers la Palestine.

Et l'invention du terme antisémitisme, en lieu et place d'antijudaïsme répandu au sein de la société européenne catholique, s'inscrit dans une période impérialiste caractérisée par l'émergence des théories racistes, du darwinisme social, du colonialisme.

En effet, si l'antijudaïsme s'appuie sur une motivation religieuse, l'antisémitisme, lui, se fonde sur des critères raciaux. Ce nouveau concept politique est plus conforme au projet sioniste selon lequel les juifs ne constituent pas, selon la définition traditionnelle de tout temps en vigueur, une communauté religieuse, mais une « race », un « peuple » spécifique. L'« antisémitisme », nouvel instrument du sionisme, servira de tremplin pour concrétiser son projet colonial. Comme le slogan « mission civilisatrice » avait servi d'argument pour justifier et légitimer la colonisation des peuples « sauvages ».

Il ne faut jamais perdre de vue qu'en Europe les antisémites sont les meilleurs alliés des sionistes. L'antisémitisme œuvre pour le sionisme et le sionisme se nourrit de l'instrumentalisation de l'antisémitisme. Pis, l'antisémitisme est le frère siamois du sionisme. La preuve par ces citations du fondateur du sionisme, Theodor Herzl, contemporain de Marr : « Les antisémites ont été nos amis les plus fidèles, les pays antisémites sauront être nos alliés. » « Lorsque notre organisation sera connue à travers le monde, les forces antisémites lui feront de la publicité dans les gouvernements, dans les meetings, dans les journaux ».

Au reste, d'entrée de jeu, le vocable antisémitisme revêt une connotation idéologique. Il est frappé d'un vice « ethnologique » rédhibitoire. Car il s'applique à des populations, certes de confession juive, mais aucunement sémites. En l'espèce les Ashkénazes. Avec les Ashkénazes, il y a, en quelque sorte, tromperie sur la marchandise. L'emballage est judaïque, mais le contenu nullement sémitique.

Par calcul politique coloniale, dès la fondation du concept antisémitisme, l'assignation des juifs européens, pourtant descendants des Khazars, au rameau sémitique avait pour dessein de les exclure du tronc civilisationnel européen. Par cette assimilation au rameau « ethnique » sémitique, les judéophobes européens pouvaient, à bon compte, désormais considérer les Européens (Allemands, Français, Polonais, etc.) de confession juive comme des étrangers, des non-européens, justifiant leur bannissement de leur pays, leur expulsion vers leur « terre natale », la Palestine, appuyant ainsi le projet embryonnaire sioniste. Même au prix de la spoliation des Palestiniens de leur terre.

Plus tard, au lendemain de la Seconde Boucherie européenne (1939-1945), le soutien apporté par les pays favorables à la création de l'État sioniste n'avait pas d'autre motivation que raciste, « antisémite », antijuive. Cet appui n'était absolument pas mû par des considérations humanitaires, par philosémitisme (les peuples européens furent toujours des antijuifs pogromistes notoires, dont le dernier acte « antisémite » génocidaire a été perpétré lors de la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle 6 millions de personnes de confession juive avaient été massacrées partout en Europe). Mais par leur volonté de purifier leurs pays respectifs de leurs concitoyens indésirables de confession juive, de tout temps ostracisés, proscrits, victimes de pogroms.

Tout s'était passé comme si le concept d'antisémitisme avait été fabriqué pour servir d'alibi et de « caution morale » à la nouvelle entreprise sioniste, aux fins de convaincre les juifs d'Europe de s'expatrier vers la terre promise, de partir coloniser la Palestine. L'appropriation abusive et la monopolisation arbitraire du terme sémite par les Ashkénazes (pourtant d'ascendance khazarique, peuple turcique du Nord du Caucase), terme assigné dorénavant qu'aux juifs, fut une opération politique qui s'intégrait dans le projet sioniste tout à la fois de victimisation et de colonisation.

Pour accréditer l'idéologie sioniste, avec la complicité des gouvernants des pays européens accueillant des « citoyens » de confession juive, les premiers représentants du mouvement sioniste s'attachèrent à répandre leur propagande selon laquelle les juifs seraient inassimilables dans les sociétés européennes. Aussi, doivent-ils constituer leur propre État-nation en Palestine (Eretz Israël). Au reste, bien avant l'émergence du sionisme, des dirigeants politiques européens, notamment Ernest Laharanne, secrétaire de Napoléon III, Lord Palmerston, Premier ministre du Royaume-Uni, plaidaient pour la « restauration » de la présence juive en Palestine pour défendre les intérêts de la « civilisation européenne ». Le fondateur du sionisme, le journaliste autrichien Theodor Herzl, s'inscrit dans le même mouvement idéologique de la mission civilisatrice européenne. Il écrit en 1896 que « nous formerions là-bas (en Palestine) un élément d'un mur contre l'Asie, ainsi que l'avant-poste de la civilisation contre la barbarie». Le père fondateur du sionisme dévoile ainsi les véritables fondements et desseins de son entreprise impérialiste : l'installation d'une colonie européenne de confession juive pour être « l'avant-poste de la civilisation contre la barbarie ». Il n'y a aucune motivation ni dimension religieuse hébraïque.

Il est de la plus haute importance de rappeler que le judaïsme, religion minoritaire millénaire, était au 19e siècle, à la faveur de l'émancipation des juifs opérée en Europe, en voie d'extinction. En effet, par son émancipation, une grande majorité de juifs s'était intégrée, voire totalement assimilée à sa société, son pays « adoptif » (la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, les États-Unis, etc.). Jusqu'à l'accession d'Hitler au pouvoir, les processus d'émancipation et d'assimilation des populations de confession juive établies en Europe étaient déjà amplement accomplis. À travers le monde, les juifs s'éloignaient massivement de leur judaïté et s'intégraient dans la société, devenant ainsi des citoyens dotés de la nationalité et pourvus des mêmes droits politiques que leurs « compatriotes » français, allemands, anglais, etc.

Néanmoins, sous l'instigation des sionistes majoritairement athées, cette religion opprimée, de tout temps « apolitique », dépourvue de toute dimension universelle (car elle ne s'adonne plus au prosélytisme), et donc de toute ambition de domination, va se fourvoyer dans l'impérialisme européen triomphant du 19e siècle, et se dévoyer dans la religion colonialiste et raciste prépondérante à l'époque (le christianisme sous toutes ses variantes totalitaires chapeauté par le capitalisme triomphant).

Tout s'était passé comme si, devant le déclin de l'emprise du judaïsme sur ses ouailles converties au capitalisme libéral et libre penseur et, surtout, au socialisme et communisme, réalité illustrée par l'éloignement de la religion ou conversion au protestantisme ou au catholicisme d'une importante frange judaïque, les instances rabbiniques politisées, sous l'impulsion du sionisme émergeant offensif, soucieuses de stopper l'hémorragie religieuse, ont confectionné un dérivatif politique pour réanimer la foi juive au moyen d'une entreprise impérialiste de création d'un foyer juif sur la base du mythe d'une antique nation hébraïque détruite. C'est la naissance du sionisme politico-religieux, antithèse du judaïsme pacifique millénaire, le début de la religion judaïque spirituelle dévoyée vers un projet politique raciste colonialiste, issu de l'impérialisme belliciste et suprémaciste européen. Dans la mesure où les juifs européens étaient accusés de dissoudre l'identité juive par leur assimilation à la société de leur pays, le sionisme s'est proposé de la sauver par la création d'un foyer national colonial. Un siècle plus tard, Golda Meir, le 21 janvier 1970, déclarera à des juifs américains : « c'est seulement votre immigration en Israël qui peut vous sauver de l'assimilation ». L'idéologie selon laquelle les populations de confession juive ne peuvent exister qu'en allant tous se concentrer en Palestine, ne peuvent pas vivre dans le reste du monde, est fondée au vrai sur l'idéologie antisémite.

Les antisémites ont toujours prétendu que les juifs ne voulaient pas s'intégrer dans les pays où ils vivaient. Le même discours est tenu aujourd'hui à l'égard des musulmans par les descendants des antisémites français, les islamophobes.

En tout cas, de nos jours l'instrumentalisation de l'antisémitisme vise moins à protéger les virtuelles victimes de racisme anti-juif qu'à prémunir le sionisme de la réelle critique. À soutenir Israël.

(A suivre...)

Personnes aux besoins spécifiques

Exposition de vente de produits artisanaux à Alger

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), en collaboration avec l'association «Hirfa wa Amel» (Métier et Espoir) a organisé dimanche à Alger une exposition de vente de produits artisanaux réalisés par des personnes aux besoins spécifiques, à l'occasion de la Journée mondiale de cette catégorie, célébrée le 3 décembre de chaque année.

Cette exposition, tenue au siège de l'AARC à Dar Abdellatif à Alger, a vu par la participation de 20 créateurs, enfants et jeunes aux besoins spécifiques, formés dans divers ateliers d'artisanat d'art dont la mosaïque, la peinture, le repoussage du cuir, l'extraction d'huiles essentielles, les produits cosmétiques et la fabrication d'objets en paillote.

Lors de cet évènement, plusieurs pavillons dédiés à l'exposition de divers produits artisanaux dont la mosaïque, le bois, le cuir et le verre, créés par des mains talentueuses de personnes aux besoins spécifiques ont été aménagés. Aussi, des tableaux artistiques illustrant des thèmes liés à la nature, aux traditions et au patrimoine algérien ont été exposés.

La manifestation a connu, en outre, l'exposition d'une gamme de sacs et portefeuilles en cuir pour et d'autres objets d'usage quotidien, ainsi que des huiles essentielles et des produits cosmétiques fabriqués à partir de matières premières naturelles.

A cet égard, la vice-présidente de l'Association «Hirfa wa Amal», Deraa Linda a indiqué que cette exposition est «le produit et le fruit de l'activité des différents ateliers organisés tout au long de l'année au siège de l'agence à Dar Abdellatif dans les domaines de la mosaïque, du cuir, du dessin la fabrication de meubles en paillotte, sur divers supports et sous l'encadrement de spécialistes et d'artistes». Elle a estimé que cet évènement

constituait une occasion «pour mettre en lumière les énergies, les compétences et les capacités des personnes aux besoins spécifiques dans le domaine de l'artisanat et des métiers traditionnels et encourager ces jeunes talents», ajoutant que l'association, ayant son siège à Cheraga (Alger), vise depuis sa création en 2019 à «accompagner ses enfants et leur apprendre un métier qui les aidera à l'avenir à s'intégrer facilement dans la société, en sus de leur assurer une prise en charge psychologique par des psychologues».

Cette exposition de deux jours, a vu la participation de plusieurs personnes qui ont manifesté leur intérêt pour les créations des personnes aux besoins spécifiques, saluant les efforts de cette catégorie pour s'intégrer et mettre en valeur leurs capacités à rendre service à la société, selon les déclarations de certains visiteurs.

R.C

Préceptes universellement reconnus comme fondements d'une éducation digne de ce nom

Savoir et sentir, voilà toute l'éducation

Ceci intéresse l'enfant en mal de découverte et qui a besoin d'être guidé par un adulte féru d'expérience de la vie et de connaissances portant essentiellement sur l'éducation de la petite enfance. Lorsqu'on enseigne les principes de moralité, il faut toujours avoir à l'esprit l'idée selon laquelle pour les plus petits, il faut se servir d'exemples concrets inspirés de la réalité. Un enseignement abstrait ne peut être qu'inefficace, compte tenu du fait qu'à cet âge, on doit assurer une meilleure assimilation en passant par la vie au quotidien. Autrement dit pour arriver à faire assimiler quelque chose à ces petits de six, sept huit neuf et dis ans, il faut passer par leur vécu à partir d'anecdotes prises dans la vie courante. Pour enseigner l'altruisme en n'importe quelle langue, il ne faut pas perdre son temps à expliquer le mot par les synonymes ou par des rapprochements avec la racine du mot « autrui », on perdrait son temps car la plupart des enfants ne comprennent pas ce que vous dites. Mais si vous leur racontez une histoire fantastique en rapport avec le thème à l'ordre du jour, ils vous écoutent d'une oreille attentive. Exemple concret. On raconte que dans l'ancien temps, par une matinée d'Aïd, un petit enfant orphelin de père cherchait quelqu'un pouvant lui acheter de la viande au marché ; à l'époque, le marché se trouvait loin du village et on ne pouvait s'y rendre qu'à dos de bête de somme. Le petit orphelin s'est adressé, sur recommandation de sa mère, d'abord à un de ses cousins en étant sûr qu'il ne lui refuserait pas le service, mais pauvre de lui, celui- ci avait piqué une grande colère lorsqu'il s'aperçut que l'enfant avait dans sa main une somme d'argent très minime. C'est avec cette somme qu'on achète de la viande pour L'Aïd et va le dire à ta mère. L'enfant humilié, repartit tout en larmes, mais un vieil homme, témoin de la scène et connu pour sa générosité et sa bonté, l'appela . Donne-moi, lui dit – il, ce que ta mère t'a donné pour l'achat de la viande, je m'en occuperai. Ce qu'il fit, le soir même au retour du marché, il remit à l'enfant un gros chapelet de viande, il y en avait beaucoup plus qu'il en aurait espéré avec la petite somme qu'il tenait dans sa main. C'est là le plus bel exemple de générosité et d'altruisme d'un vieil homme envers une famille pauvre et que n'importe quel enfant comprendrait. Une anecdote assez bonne pour illustrer une leçon sur l'altruisme à des petits.

Savoir et sentir, voilà toute l'éducation

Savoir les règles de conduite et sentir ou comprendre ce que chaque geste de l'éducateur, responsable de famille ou maître d'école, signifie, voilà l'essentiel pour qu'entre éducateur et éduqués il y ait un bon climat de travail. Il y avait dans l'ancien temps un vieux maître d'école du village et qui s'habillait simplement comme tous les villageois. On avait retenu de lui le verbe lâcher, quand il levait le bâton et il disait, je lâche pour signifier « je vais frapper ». On utilisait à l'époque le bâton pour se faire obéir. Et quiconque parmi les garçons entendait la sentence au dessus de sa tête devait s'attendre à des coups de bâton pour la faute qu'il venait de commettre. Les éducateurs de l'ancien temps étaient sévères mais justes, ils frappaient quand les enfants étaient dévoyés et eux-mêmes savaient pourquoi ils recevaient des coups. Ils sentaient à l'intérieur d'eux-mêmes que le châtiment qu'ils venaient de subir, était mérité. Et, pour être maître de la situation en milieu scolaire, il faut trois critères : bien savoir parler, être sévère et juste. Pour un bon enseignant, il est important d'être juste par rapport à l'ensemble de ses apprenants par son comportement vis-à-vis de chacun consistant à donner à chacun une chance de réussir et à considérer chacun des éléments de la classe comme un participant actif. Le vrai enseignant, c'est celui qui, à la faveur de son bagage intellectuel, de ses connaissances en pédagogie et de son expérience, donne sa chance à chacun de ses élèves. Et lorsque ces derniers ont réussi, ils éprouvent un réel plaisir pour avoir été l'artisan de leur succès. Son action a été un réel cheminement marqué par les moments de joie, de colères, de mécontentements. Il est partisan d'une éducation fondé sur le principe « qui aime bien, châtie bien» qui a toujours porté ses fruits.

Il faut une sévérité qui n'exclue pas la familiarité

Compte tenu du fait qu'on a affaire à des enfants, la sévérité doit savoir garder ses limites si on veut qu'elle soit efficace. On a toujours dit qu'un maître doit être sévère s'il veut se faire obéir et surtout écouter. On raconte ce qu'un maître d'une grande sévérité a accompli comme prodiges, de son temps, par ses qualités exceptionnelles en pédagogie, connaissances générales et comportement sévère qui n'admet aucun écart de conduite. Il fait la classe à la manière d'un artiste de la pédagogie qui manie à la perfection le langage, la manière de mener une leçon à la grande joie des enfants qui participent malgré eux tant ils sont sollicités dans ce climat de travail proche de la familiarité et qui donne envie d'apprendre. En conclusion, la sévérité ne peut pas s'exercer sans la compétence du maître d'école. Et la compétence est ce qu'il y a de plus important pour un enseignant, elle s'acquiert au fil du temps et elle englobe le savoir et le savoir faire ; tel est l'essentiel pour être un enseignant digne de ce nom. Le savoir comme son l'indique, c'est l'ensemble des connaissances que l'on doit posséder pour dominer son métier, et ceci est valable pour tous les types d'enseignements. L'enseignant doit pouvoir faire face à toutes les difficultés qui pourraient survenir durant l'exercice de son métier, et surtout des difficultés d'ordre relationnel entre lui et ses apprenants, très courante à tous les âges à une époque où la jeunesse se fait de plus en plus contestataire. La façon de parler de l'enseignant et sa manière de répondre, les expressions qui reviennent souvent dans son langage sont des marques qui permettent à ses apprenants de le classer parmi les meilleurs ou les médiocres. Le caractère autoritaire, laxiste ou timide joue un rôle primordial dans les rapports enseignants- enseignés. Les types autoritaires sont mieux classés comparativement aux autres ; ils s'imposent aux caractères les plus durs parmi ses élèves qui eux, doivent être classés eux- aussi en fonction du caractère. Les plus difficiles sont déterminants pour le climat de travail, si c'est les plus nuls qui refusent de travailler et de progresser dans le cursus scolaire, et pour peu que l'enseignant soit timide, ils deviennent les maîtres de la situation. Et pour leur capacité à inverser les rôles ; au lieu que ce soit le maître qui détienne les rênes de la classes, c'est les élèves qui dictent leur volonté, c'est le renversement des valeurs. C'est le comble, car l'indiscipline qui s'installe n'a pas de limites, cela signifie l'anarchie et rien de bon ne peut venir d'une ambiance anarchique.

Combattre la timidité du maître et restaurer l'autorité en classe

Le maître doit être celui qui sait s'imposer, non pas par la force, mais par son savoir et son savoir- faire. Les élèves de tous âges reconnaissent, dès le premier contact s'ils ont affaire à quelqu'un de compétent. Etre compétent, c'est savoir parler, savoir enseigner, savoir crier contre toute forme de dévoiement, savoir rester calme lorsque cela est nécessaire si on veut dialoguer avec ses apprenants. Il faut savoir concilier la sévérité et la familiarité. En toute chose, il faut éviter les excès, trop de sévérité peut conduire à des dérives, trop de familiarité mène à l'anarchie. L'enseignant doit savoir être sévère dans son travail : exiger le silence et la participation des élèves ; pour cela, il faut de la pédagogie pour savoir rendre accessibles à tous, sinon à la majorité des élèves, les connaissances que l'on veut faire passer et dans n'importe quelle matière. Il faut pour cela savoir parler à bon escient, savoir viser des objectifs bien ciblés par les méthodes et procédés pédagogiques. N'oublions pas de rappeler que la pédagogie est un art comme tout art, l'art de bien chanter, de faire de la musique ou de la peinture. Et en tant qu'art, il laisse supposer des prédispositions, c'est-à-dire des qualités innées qui permettent d'exercer le métier dans le strict respect des normes.

Boumediene Abed

AS Rome

Houssem Aouar ne joue pas, il s'interroge

➔Houssem Aouar est dans le dur. L'international algérien (25 ans, 5 capes et 2 buts) était encore sur le banc lors du succès contre l'Udinese (3-1), dimanche lors de la 13e journée de Serie A. Cela fait donc deux rencontres qu'il n'est pas entré en jeu avec la Roma. Sa situation a de quoi interroger.

Houssem Aouar (AS Rome) (Photo › D. R.)

José Mourinho, connu pour sa gestion stricte et parfois controversée des joueurs, a expliqué sa décision de laisser le Fennec en retrait. Le Portugais s'est justifié en mettant en avant la profondeur de son effectif et les nombreuses options qui s'offrent à lui. «Notre banc ce soir était plein d'options de qualité. J'ai fait quelques changements et l'équipe a très bien répondu. (…) Les changements que nous avons apportés nous ont permis de retrouver la stabilité nécessaire pendant 10 minutes. Cela nous a permis de gagner le match. Les joueurs sur le banc étaient vraiment bons ce soir. J'ai laissé Belotti, Aouar sur le banc, j'avais un bon banc, avec beaucoup de solutions», a déclaré le technicien de 60 ans lors de la conférence de presse d'après-match.

Un début de saison délicat

Malgré un talent indéniable, le milieu de terrain (9 matchs et 2 buts en Série A cette saison) a du mal à trouver une place régulière dans le onze de départ de Mourinho. «Houssem est un joueur talentueux, et nous avons de grandes attentes à son égard. Mais comme tous les autres, il doit s'adapter et répondre aux besoins de l'équipe» avait récemment précisé le Special One. A l'occasion d'un récent entretien accordé au média Retesport, l'ancien défenseur Philippe Mexés avait avancé une explication «Il devrait avoir moins de tâches défensives, il doit jouer avec liberté, c'est un milieu offensif, mais il a du mal à marquer sur tout le terrain, en France, ils ne sont pas habitués à jouer comme ça. Il est normal qu'il doive assimiler de nombreux concepts, peut-être jouer un peu plus en avant, derrière l'attaquant.»

Lors du prochain match de la Roma, qui aura lieu jeudi contre le Servette Genève (Suisse) dans le cadre de la 5ème journée des phases de poules de la Ligue Europa, tous les yeux seront rivés sur la composition de l'équipe pour voir si Mourinho lui donnera une nouvelle chance de briller. En attendant, le débat continue de faire rage parmi les fans et les experts du football, beaucoup se demandant si Aouar pourra s'imposer sous la direction exigeante de Mourinho.

H. H. (source A. Sport)

Ligue 2 amateur

L'OA nouveau leader, l'USMH décroche son premier succès de la saison

➔L'Olympique Akbou, nouveau promu en Ligue 2 amateur de football, a pris le fauteuil de leader du groupe Centre-Est après sa victoire en déplacement devant l'IRB Ouargla (1-0), samedi, à l'occasion de la septième journée de compétition, également marquée par la première défaite de la saison de l'ancien leader l'IB Khemis El Khechna face au MC El Eulma (0-1). A la faveur de ce succès en déplacement, l'Olympique d'Akbou (16 pts) prend deux points d'avance sur l'IBKEK (14 pts), qui glisse à la deuxième place du classement occupée conjointement avec le MSP Batna tenu en échec (0-0) par son voisin le CAB (4e, 13 pts) dans le derby des Aurès.

Dans les chocs de cette journée, les deux clubs de Batna n'ont pas pu se départager en se quittant sur un score vierge de 0 à 0, laissant la porte ouverte à l'Olympique Akbou pour prendre la tête du classement avec un bilan de cinq victoires, un nul et une défaite.

Derrière le trio de tête, la JS Bordj Ménael (13 pts) a également réalisé une bonne opération en rejoignant le CAB au quatrième rang, suite à sa victoire devant l'O Magrane (2-0).

Sixièmes ex aequo, le NRB Teleghma et le MO Constantine se sont imposés à domicile respectivement devant le HB Chelghoum Laid (8e, 10 pts) et l'E Sour Ghozlane (11e, 6 pts) sur le même score de 2 à 1. Dans la-bas du classement, cette septième journée de compétition a été marquée par le premier succès de la saison de l'USM El Harrach devant l'USM Annaba (2-0). Malgré cette victoire les Noir et Jaune (13e, 5 pts) restent bloqués dans la zone de relégation en compagnie de l'USM Annaba (16e, 3 pts) et l'AS Ain M'lila (3 pts), tenue en échec (1-1) à domicile par l'AS Khroub (11e, 6 pts). La septième journée de la Ligue 2 amateur a débuté vendredi avec les rencontres du groupe Centre-Ouest, qui ont vu le RC Kouba, vainqueur en déplacement devant l'ESM Koléa (1-0), revenir à un point du leader l'ES Mostaganem tenue en échec par la JSM Tiaret (0-0). Toujours invaincue depuis le début de saison (5 victoires, 2 nuls), l'Espérance de Mostaganem (17 pts) ne possède plus qu'une longueur d'avance sur le Raed Kouba (16 pts), qui enchaine les bons résultats, grâce à son attaquant providentiel, Ali Yahia Cherif, une nouvelle fois buteur lors de cette journée.

Cette journée a également enregistré le retour au premier plan du GC Mascara et le WA Mostaganem, troisièmes ex aequo avec l'ESMK, à la faveur de leurs victoires respectives devant le MCB Oued Sly (1-0) et le WA Boufarik (2-1), qui glissent dans le bas du classement.

Dans le milieu de tableau, le SKAF Khemis Miliana (6e, 10 pts) a obtenu une précieuse victoire en déplacement devant la JS Guir (1-0), alors que le NA Hussein Dey a renoué avec le succès en s'imposant face à l'ASM Oran (2-1). Cette victoire permet aux Sang et Or de revenir à hauteur de leur adversaire du jour au 8e rang du classement, aux côtés du SC Mecheria, également victorieux en déplacement devant l'O Médéa (1-0). La dernière rencontre de cette journée opposant le CR Témouchent (6e, 10 pts) au RC Arbaâ (16e, 3 pts) ne s'est pas disputée, faute de licences non octroyées au club de l'Arbaâ.■

Coupe de la Confédération

Précieuse victoire de l'USMA chez Supersport United

➔L'USM Alger a ramené une précieuse victoire (2-0, mi-temps 1-0) de son déplacement chez les Sud-africains de Supersport United, en match disputé dimanche après-midi au stade Peter-Mokaba de Polokwane, pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe A).

Les Rouge et Noir, tenants du titre, ont bien entamé le match, ouvrant le score dès la cinquième minute de jeu, par l'intermédiaire de Saâdi Redouani, auteur d'une belle reprise de volée, qui est allée se loger en pleine lucarne. Malgré plusieurs autres occasions nettes de scorer, le résultat n'a pas évolué pendant le reste de la première mi-temps, et les deux équipes ont rejoint les vestiaires sur le même score.

Après la pause, les Usmistes ont continué à jouer l'attaque à outrance et leurs efforts ont été récompensés par un deuxième but, signé Brahim Benzaza d'un joli tir des 25 mètres (56'). Les Sud-africains ont essayé de sauver au moins l'honneur, mais c'était sans compter sur la solidité défensive des algérois, qui ont tenu bon jusqu'au coup de sifflet final.

Une précieuse victoire pour l'USM Alger qui lui permet de prendre la tête du Groupe (A) avec six points, alors que Supersport United reste bon dernier, avec zéro point au compteur. Dans l'autre match du groupe (A), les Libyens d'Al-Hilal Benghazi recevront les Egyptiens de Future FC (dimanche/17h00) avec l'intention de se racheter après le revers concédé à Alger.

A la fin de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.■

EN DEUX MOTS

Coupe d'Asie de football : La sélection palestinienne en stage de préparation à Annaba

La sélection palestinienne de football effectue du 12 au 22 décembre un stage de préparation dans la ville d'Annaba, en prévision de sa participation à la Coupe d'Asie des nations qu'abritera le Qatar du 12 janvier au 10 février 2024, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de football.

«Sur proposition de la Fédération algérienne de football, la sélection palestinienne séjournera dans la ville d'Annaba qui est dotée de toutes les infrastructures nécessaires pour garantir à la sélection de ce pays frère d'effectuer un excellent stage», a précisé l'instance fédérale.

«La Fédération algérienne de football mettra d'ailleurs tous les moyens pour la réussite de ce regroupement», conclut laFAF.

En Coupe d'Asie des nations au Qatar, la Palestine jouera dans le groupe (C), aux côtés de l'Iran, des Emirates Arabes Unis et de Hong Kong, alors que le groupe A est composé du Qatar (pays hôte), du Liban, de la Chine et du Tadjikistan.■

NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct

Coupe d'Asie
La sélection palestinienne en stage de préparation à Annaba

le match à suivre

Coupe de la Confédération
Précieuse victoire de l'USMA chez Supersport United

football

MCO
«Un éventuel changement d'entraineur ne remédiera pas à la situation actuelle du club»

Football

La patience des supporters

Incontestablement, le football est une « passion planétaire », une sorte de rendez-vous universel, un des rares, voire le seul, éléments d'une culture mondiale, rassemblant des régions, des nations, des générations autour d'un championnat qui recèle de nombreux talents, dont plusieurs franchissent le cap et brillent dans le monde des stars.

Les supporters aiment voir du beau spectacle en plus des buts. (Photo › D. R.)

Leur jeu s'apparente presque à de la géométrie. «Des schémas de jeu tellement peaufinés, des joueurs si bons physiquement et tactiquement que l'on se croirait parfois dans un jeu vidéo», ainsi le décrivait un professionnel du foot européen. Mais ce que dénoncent les consultants est souvent une sacrée vérité, surtout lorsque la vraie source de valeurs s'évapore alors d'un club comme d'une entreprise. Aujourd'hui encore, les témoins de l'époque se demandent comment et pourquoi, le niveau du football a-t-il chuté.

Kouici revient sur le niveau de jeu

Choqué par le niveau de la rencontre MC Oran - JS Kabylie, Mustapha Kouici ne s'est pas privé de réagir sur sa page Facebook. Il estime qu'au «MCO, les années passent et se ressemblent», pour s'interroger en des termes qui relève du dictionnaire footballistique où est le football académique d'antan que pratiquait des joueurs talentueux. En voyant aujourd'hui le contenu du match je me demande où va l'équipe d' el Hamri avec des joueurs perdus sur le terrain, sans fond de jeu et commettant sans cesse des erreurs et de poursuivre «Une seule image reflète ce que je relate et que tout le monde a vu, les joueurs mouloudiens en pratiquant le jeu direct avec des ballons balancés vers l'avant. Ceci n'a jamais été la culture footballistique de ce prestigieux club phare de l'Oranie qui a énormément donné au football algérien». «Un constat qui fait appel à la barre technique de ce club pour trouver des solutions radicales avant qu'il ne soit trop tard. Car je considère que le football algérien dans son ensemble a besoin d'un MCO solide, fort et bien structuré. A bon entendeur salut».

Des buts et positiver...

Un autre consultant sur le plateau télé de la chaîne nationale, qualifie la victoire de la JSK du déclic tant attendu, malgré qu'elle ne reflète pas le niveau du jeu. C'est à ce niveau que pourrait se situer la déception des supporters. Il faut espérer que le match prochain face à l'équipe de Ben Aknoun, ils tenteront d'améliorer la prestation, pour marquer et non l'inverse. Dans l'autre rencontre qui avait opposé ASO Chlef a l'US Oued Souf, l'ambiance est techniquement la même, «on a volé aussi bas», l'arbitre de la rencontre surprendra les officiels et supporters, lorsque les 90 +5' de jeu consommés, l'entraîneur de l'US Souf, annonça le remplacement de deux joueurs, et à ce moment précis, l'arbitre siffla la fin de la rencontre. Ou l'arbitre ignorait la fin de la partie, ou alors a-t-il-voulu juste faire plaisir à ces deux joueurs qui n'ont pu malheureusement toucher la balle. A quoi rime donc l'engouement de millions de supporters pour cette histoire de ballon, de pieds et de but ?

Il faut croire au réveil du foot, sinon...

La saison qui s'apprête à atteindre sa vitesse de croisière, pour un véritable festival offensif, qui devra provoquer cette tentation séduisante, sur le chemin des passions, se laisser prendre au jeu des émotions et en chemin faire partager aux supporters leur enthousiasme, leurs joies au cœur de la beauté du jeu, et surtout des couleurs des gradins où se mêle cette chaleur de discussion entre supporters, qui dénoncent la fermeture de la porte aux grandes phases de jeu ,qui marquent les esprits, et qui font tourner les compteurs des critiques positives, pourquoi pas.

Pourquoi aller au stade ?

Les passionnés ne tolèrent guère de plus en plus d'aller au stade pour une rencontre d'un niveau médiocre ou la technique est absente. Les regards ne sont jamais, ou presque, admiratifs. Mais comme dit l'adage : Pour bien jouer, il faut être deux. Enfin à chaque sortie de stade, vous entendrez souvent des supporters, regard froid sur la rencontre qui n'ont, dans l'ensemble, cure de disserter sur les raisons profondes de leur enthousiasme, alors qu'ils s'épanchent avec plaisir sur les détails d'une partie de foot.

En résumé

«Un match de football est d'abord une histoire, répétitive et singulière tout à la fois, qui se croise avec d'autres histoires, celles d'individus, de collectivités, et si l'on veut rendre compte de sa plénitude, sans doute faut-il commencer par la narrer (partie I). Comme le note justement J. Favret-Saada» (Mme Favret-Saada 1988).

H. Hichem

- Canal + sport 360 : Wolverhampton - Burnley à 20h30
- Canal + foot : Luton Town - Arsenal à 21h

La Der

MCO : «Un éventuel changement d'entraîneur ne remédiera pas à la situation actuelle du club»

L'entraîneur du MC Oran, Kheireddine Madoui, a estimé qu'un éventuel changement au niveau de la barre technique de son équipe ne serait pas la solution à l'actuelle situation difficile que traverse ce club de Ligue 1 de football. «Même si je venais à partir, ça risque de ne rien changer dans la situation de l'équipe, au vu de l'effectif très limité dont nous disposons», a déclaré Madoui, samedi soir, lors d'un point de presse qui a suivi la défaite à domicile des siens contre la JS Kabylie (3-1), dans le cadre de la 8e journée du championnat. Il s'agit de la première défaite at home, des «Hamraoua», cette saison, après avoir laissé filer quatre autres points au stade «Miloud Hadefi», contre une victoire, la seule qu'ils comptent depuis le début de cet exercice, réalisée lors de leur sortie d'avant contre l'USM Khenchela.
«Naturellement, ce revers nous fait très mal. Personnellement, je ne m'y attendais nullement, surtout après avoir réussi à signer notre premier succès lors du match d'avant. On n'a pas d'autres choix que de continuer à travailler, en attendant la qualification des nouvelles recrues, car nous avons jusque-là un effectif très limité», a encore souligné le coach de la formation phare de la capitale de l'Ouest. En raison de ses dettes, estimées à plus de 500 millions DA, envers d'anciens joueurs et entraineurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges, ainsi que la commission spécialisée de la Fédération internationale de football, le MCO peine à qualifier ses nouvelles recrues au nombre de huit, rappelle-t-on.
Arrivée l'été dernier au MCO pour son deuxième passage dans ce club, Madoui a, en outre, rappelé que l'objectif de l'équipe était «d'assurer un maintien tranquille», un objectif dicté par la période de transition que traverse le club, passé depuis septembre dernier sous le giron de la compagnie Hyproc (filiale de Sonatrach).
Après huit journées de championnat, le «Mouloudia» oranais occupe la 14e place (1er potentiel relégable) avec six points et un match en moins.